

Appel à communications
Consortium africain pour les études sur le droit et la religion
Conférence internationale

16-19 mai 2027

Université Eduardo Mondlane, Maputo, Mozambique

Thème : Droit, religion et responsabilité en Afrique

Le Consortium africain pour les études sur le droit et la religion (ACLARS) invite les universitaires, les décideurs politiques, les responsables religieux et culturels, les praticiens et les acteurs de la société civile à soumettre des communications en vue d'une conférence internationale qui se tiendra à l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique, du 16 au 18 mai 2027. La conférence abordera les questions du droit, de la religion et de la responsabilité en Afrique, en mettant l'accent sur la manière dont les systèmes juridiques, les traditions religieuses et culturelles et les institutions sociales peuvent contribuer à promouvoir une gouvernance responsable et à protéger la dignité des individus et des communautés.

Partout en Afrique, la religion reste une source importante d'autorité morale, de structure sociale et de légitimité gouvernementale. Les organisations, doctrines et autorités religieuses jouent un rôle central dans le façonnement de la vie publique, la médiation des conflits, la mobilisation des mouvements sociaux et l'influence du discours juridique et politique. Les États africains sont simultanément confrontés à des problèmes persistants de gouvernance, notamment la corruption, la fragilité institutionnelle, les violations des droits de l'homme et l'application inégale de la loi. Ces dynamiques soulèvent des questions pressantes concernant la responsabilité : qui est chargé de demander des comptes aux autorités, selon quelles normes et par le biais de quels cadres institutionnels ? L'interaction entre le droit, la religion ou les croyances et la responsabilité est par conséquent complexe et a un impact considérable. Les traditions religieuses offrent souvent des cadres éthiques solides en matière de justice, d'intégrité, de gestion responsable et de responsabilité. Les acteurs et institutions religieux peuvent également se retrouver impliqués dans des conflits liés à l'autorité, à la légitimité et à la gouvernance. Dans de nombreux contextes africains, les systèmes juridiques coexistent avec des cadres normatifs religieux et coutumiers, ce qui donne lieu à des environnements juridiques hétérogènes où les questions de responsabilité doivent être abordées à travers divers domaines d'autorité.

Cette conférence vise à analyser l'interaction entre les normes religieuses, les institutions juridiques et les mécanismes de responsabilité au sein des sociétés africaines. Les participants sont encouragés à examiner les fonctions à la fois bénéfiques et controversées de la religion ou des croyances dans l'influence de la responsabilité juridique, la promotion d'une gouvernance éthique, le renforcement de la dignité humaine et la lutte contre l'injustice sociale. La conférence examinera le rôle de l'État de droit pour garantir que l'autorité publique s'exerce dans des cadres constitutionnels qui protègent les droits et préviennent les abus de pouvoir. Elle explorera également la contribution de l'éthique sociale, y compris les traditions morales religieuses et les valeurs civiques, à la formation de cultures de responsabilité et d'intégrité dans la vie publique. Les approches comparatives et interdisciplinaires sont encouragées.

Les contributions peuvent porter, sans s'y limiter, sur les thèmes suivants :

1. Responsabilité religieuse et démocratique

- Autorité religieuse et responsabilité civique dans la gouvernance africaine
- Influence religieuse et transparence électorale

2. Jurisprudence, théologie et théorie constitutionnelle

- La protection constitutionnelle de la liberté de religion ou de conviction en Afrique

- Laïcité, pluralisme et architecture constitutionnelle
- Interaction judiciaire avec la religion ou les convictions dans la jurisprudence africaine

3. Pluralisme juridique et autorité normative

- Interactions entre le droit étatique, le droit religieux et le droit coutumier
- Cadres de responsabilité hybrides au sein des systèmes juridiques pluralistes
- Tribunaux religieux et systèmes de résolution des conflits

4. Religion, moralité et prévention de la corruption

- Éthique religieuse et intégrité civique
- Organisations religieuses et initiatives de lutte contre la corruption
- La condamnation éthique de la corruption au sein des systèmes religieux et culturels africains

5. Responsabilité en matière de religion et de droits de l'homme

- L'implication religieuse dans les normes mondiales en matière de droits de l'homme, y compris la violence sexiste
- Les entités religieuses et la justice transitionnelle
- Les réponses religieuses à la violence et à l'oppression d'État

6. Religion, conflits et consolidation de la paix

- Médiation religieuse et résolution des conflits
- Les entités religieuses dans les mécanismes de responsabilisation post-conflit

7. La responsabilité au sein des institutions religieuses

- Cadres de gouvernance au sein des institutions religieuses
- Responsabilité financière et transparence au sein des communautés religieuses
- Cadre réglementaire régissant les groupes religieux ou les associations humanistes

8. Nouvelles préoccupations

- Les organisations religieuses et l'égalité des sexes
- Justice climatique, convictions religieuses, culturelles et humanistes, et responsabilité juridique
- Mouvements de jeunesse, religion et militantisme pour la justice sociale

En résumé, nous recherchons des articles qui examinent de manière critique les liens entre DROIT, RELIGION et RESPONSABILITÉ dans le CONTEXTE AFRICAIN, en lien avec les questions de liberté religieuse, de pouvoir, d'autorité, de hiérarchie et d'autonomie. Les propositions seront évaluées en fonction de la clarté de leur analyse, de leurs données empiriques, de leur valeur comparative et de leur pertinence par rapport au thème de la conférence.

Instructions pour la soumission. Outre les thèmes suggérés ci-dessus, l'ACLARS est disposée à accepter des contributions pertinentes dans le domaine du droit et de la religion de la part de toutes les personnes intéressées pour la conférence de 2027. La priorité sera toutefois accordée aux propositions en rapport avec le thème général de la conférence. Il est impératif que ces contributions s'inscrivent dans le contexte africain. Les résumés (ne dépassant pas 250 mots) doivent être soumis avant le **30 septembre 2026**. Pour être pris en considération, les résumés et les informations sur l'auteur doivent être soumis à partir du formulaire de soumission de proposition en ligne, accessible en cliquant sur la langue de votre choix ici : [anglais](#), [français](#), [portugais](#). Chaque auteur ne peut soumettre qu'une seule proposition. Le comité de programme de la conférence informera les candidats retenus d'ici le 7 décembre 2026.